



Hitler Dans l'intimité
du monstre Les Mémoires
de son majordome

**Spécial
immobilier**
Tout change !
31 pages
de conseils

Le Point

www.lepoint.fr Hebdomadaire d'information du jeudi 16 mars 2023 n° 2641 - 5,90 €

Face au défi climatique, ces idéologues
et zadistes qui bloquent les solutions

Le vrai scandale de l'eau

Le lac de Serre-Ponçon,
le 4 mars 2023,
17 mètres au-dessous
de sa cote optimale
de remplissage.

Sécheresse en France
Notre enquête



Exclusif : Sloterdijk contre la bêtise de l'époque

L 43780 - 2641 - F - 5,90 €

DURAND THIBAUT/ABACA - GALERIE BILDERWELT/GETTY IMAGES - JONAS HOLTHAUS/LAIF-REA

Le vrai scandale de l'eau

Urgence. La France va devoir s'adapter au manque d'eau mais semble dépassée, entre blocages administratifs et travail de sape des idéologues. Enquête et reportages.

PAR GÉRALDINE WÆSSNER

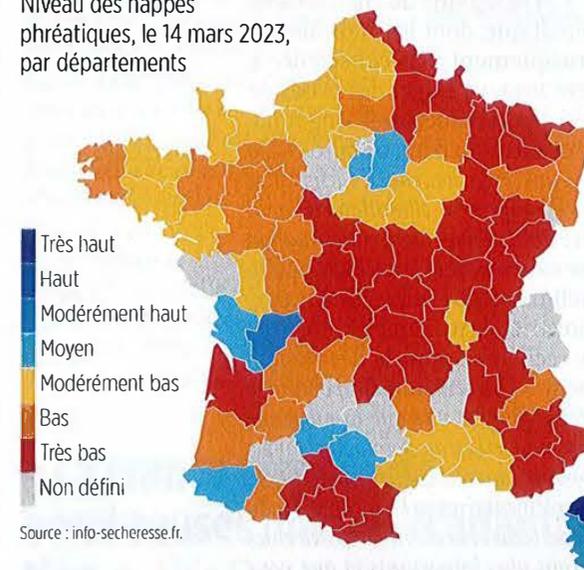
Il ne leur reste que les prières. Dans les Pyrénées-Orientales frappées cet hiver par une sécheresse historique, ce samedi 18 mars, les reliques de saint Gaudéric, vénéré dans le monde agricole depuis 1014, seront transportées en procession de la cathédrale de Perpignan jusqu'au fleuve de la Têt, pour implorer la pluie... Une première depuis deux cent cinquante ans, alors qu'il n'est tombé en douze mois que 300 millimètres de précipitations sur la vallée du Roussillon, moitié moins qu'une année normale. Seules les restrictions pleuvent pour tenter de préserver les nappes dégradées. Un maire a interdit la construction de piscines. En amont de la rivière, le niveau des lacs de barrage est si bas que les usines hydroélectriques ont cessé de produire – du jamais-vu en mars. Et, le long des canaux d'irrigation creusés au XII^e siècle pour alimenter en eau les terres agricoles façonnant le paysage de la vallée, la révolte gronde. À Rodès, point de référence en aval du barrage de Vinça, alors que le débit moyen de la Têt était de 8,4 m³/s en mars ces dix dernières années, il oscille depuis deux semaines autour de 1,8 m³/s, selon

le site Hydroportail. Quatre fois moins que la normale. David Massot le sait, le redoute, s'angoisse: il risque de ne pas pouvoir arroser cet été ses 150 hectares de pêchers et d'abricotiers. Et, comme les 1 500 agriculteurs de la région, dont la survie dépend de l'alimentation en eau de la Têt de ces 2400 kilomètres de canaux ancestraux, il enrage... « Toutes les terres agricoles risquent de disparaître. » La faute au réchauffement climatique, bien sûr, qui prolonge dan-

gereusement les périodes de sécheresse. Mais pas seulement... Le 29 novembre dernier, le tribunal administratif de Montpellier a en effet décrété, à la suite d'une plainte de France Nature Environnement, que le débit du fleuve devrait en tout temps rester à 1,5 m³/s, quels que soient les besoins des autres activités, afin d'assurer la circulation et la reproduction des poissons. Le préfet, qui autorisait les prélèvements tant que le débit du fleuve restait à 1,2 m³/s et tolérerait des modulations jusqu'à 0,6 m³/s en période de sécheresse (un seuil conforme au « débit de survie » des espèces établi pour la Têt), devra s'y plier cet été, même s'il a fait appel de la décision. « S'il ne pleut pas, on meurt », affirme David Massot, avouant redouter des « actes désespérés » d'agriculteurs cet été si l'eau coule dans le fleuve alors qu'ils seront empêchés d'irriguer. « Nous arrivons aux limites d'un système qui fonctionnait jusqu'à présent, mais nous sommes dans une telle dépression climatique qu'il va falloir faire des choix », résume Yvan Caballero, hydrologue au Bureau de recherches géologiques et minières, qui a dirigé une vaste étude sur les eaux de la région. « Je suis sensible au fait qu'il faille garder l'eau dans le cours d'eau pour ■■■

Record de sécheresse en 250 ans

Niveau des nappes phréatiques, le 14 mars 2023, par départements



Source : info-secheresse.fr.

Alarmant.

Une épave au bord du lac artificiel de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes), le 4 mars, 17 mètres au-dessous de sa cote optimale de remplissage.

« S'il ne pleut pas, on meurt. »
David Massot, agriculteur

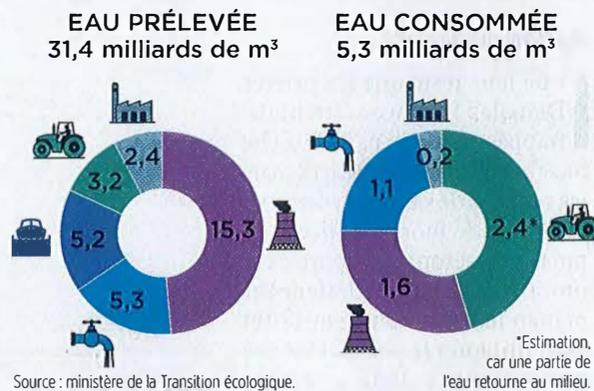
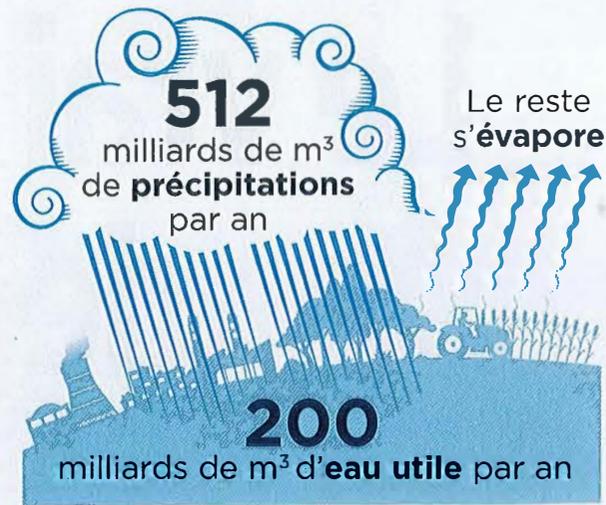
■■■ préserver les écosystèmes, mais en même temps conscient que, si on arrête de diriger l'eau vers ces canaux, le niveau des nappes phréatiques, qui en dépend, va baisser d'une manière telle qu'il n'y aura plus d'eau pour certains particuliers, et que nous perdrons la biodiversité liée aux activités agricoles...» À la veille du printemps, la colère sourd dans ces territoires menacés, par la seule décision d'un juge, de brutale désertification. Et les autorités s'interrogent. Comment préserver l'avenir? Faut-il réutiliser les eaux usées de la ville de Perpignan au lieu de les déverser dans la mer? Réinjecter artificiellement de l'eau dans les nappes? Construire d'autres retenues d'eau pour la stocker lorsque la Têt déborde, comme lors de cette crue historique de 2020, qui avait vu son débit multiplié par 260? «Nous avons répertorié une vingtaine de sites qui pourraient accueillir des retenues, mais rien n'avance», soupire Fabienne Bonet, présidente de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales. «Sinon n'arrosions pas cet été, nous ne produirons rien et nous importerons nos fruits et légumes d'Espagne ou du Maroc qui, eux, n'ont

aucun scrupule à irriguer. Quelle est la logique, dans tout cela?»

Emblématique des tensions qui traversent le territoire au seuil d'un été qui s'annonce particulièrement critique, le cas des Pyrénées-Orientales offre un concentré des défis que les autorités vont devoir relever, dans une France de plus en plus affectée par le réchauffement climatique. Comment préserver la ressource en eau? Comment répartir sa distribution sans plomber l'économie, la biodiversité, les paysages? Comment dépasser, surtout, un débat public devenu dangereusement caricatural, opposant violemment des militants radicaux hostiles à toute forme d'aménagement à une poignée de partisans de fausses «solutions miracles»?

Compromis. «Le fait que des gens puissent continuer à vivre et à travailler sur leurs terres est-il moins important que les poissons? Comment peut-on oublier qu'un sol sec ne stocke rien, alors qu'une prairie ou un champ de maïs capte autant de dioxyde de carbone qu'une forêt? Ce genre de discours me sidère», déplore l'hydrologue Éric Servat, directeur du Centre international Unesco sur l'eau de Montpellier. «Que la situation soit compliquée, voire critique dans certains cas, c'est une évidence. Mais le seul discours que nous avons le devoir de tenir doit être raisonnable, posé, et ouvert au compromis.»

Car la rapidité du changement climatique, dont les Français ont brusquement pris conscience à l'été 2022, va exiger des prises de décision, et beaucoup de sang-froid. Pour sortir du déni, d'abord: «Il y a eu une confusion, chez les gens, entre le réchauffement climatique tel qu'il est estimé globalement et la situation que va connaître la France», rappelle la climatologue Françoise Vimeux, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement. «Le territoire métropolitain se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale, et la trajectoire actuelle nous conduit à un réchauffement de 3,8 °C supplémentaires en France à la fin du siècle. Cela veut dire que les extrêmes seront plus importants et que nous connaissons des élévations de tempé-



1 m³ = 1000 litres

rature d'environ 5 °C l'été», prévient-elle. Une réalité qui impose des mesures énergiques d'adaptation pour sécuriser l'accès à l'eau potable et garantir la sécurité alimentaire du pays, tout en préservant l'environnement et ses capacités à maintenir un certain attrait touristique. Car les différents modèles convergent vers cette analyse: les pluies hivernales seront parfois plus soutenues, mais les précipitations se feront rares, avec des périodes de sécheresse plus longues, et le débit des fleuves devrait diminuer de façon marquée – de 20 à 30% d'ici à 2050 –, prolongeant les périodes d'étiage (le niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau). «Nous allons devoir changer notre culture de l'eau et apprendre à travailler les uns avec les autres», anticipe Éric Servat. «Car chaque sec-

Un flot administratif

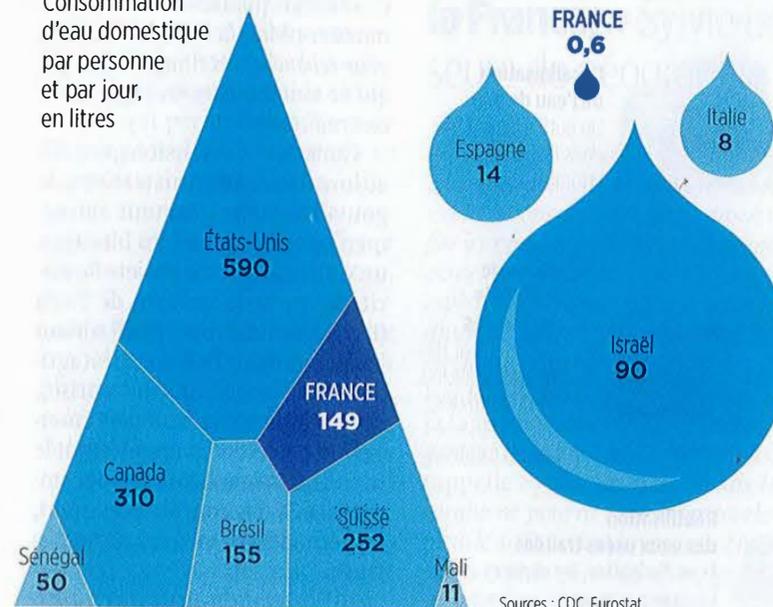
• Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) fixent, pour six ans, les orientations permettant d'atteindre les objectifs attendus en matière de «bon état des eaux». Ils sont 12, un pour chaque «bassin» de France métropolitaine et d'outre-mer.

• Les agences de l'eau, principaux organes de financement de la politique de l'eau, en assurent le secrétariat technique avec les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de bassin et l'Office français de la biodiversité (OFB).

• Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), déclinaison du SDAGE à l'échelle locale, vise à concilier développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture...) et protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire.

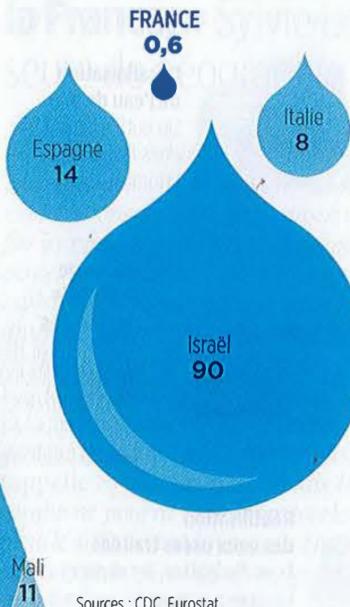
Une demande en hausse

Consommation d'eau domestique par personne et par jour, en litres



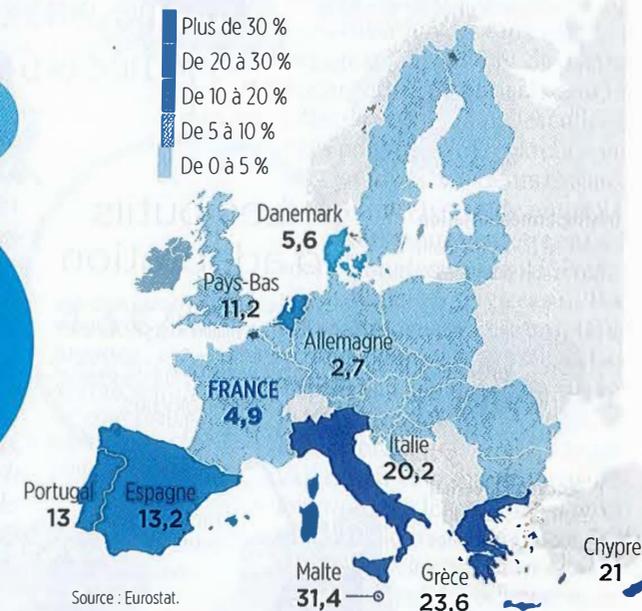
La France recycle peu...

Réutilisation des eaux usées, en %



... et irrigue à peine

% de la surface agricole irriguée, en 2016



teur devra accepter de faire avec moins. Mais il serait ridicule de verser dans le catastrophisme: la France reste un pays favorisé, qui dispose de nombreuses marges d'adaptation.»

Ressources. Favorisée, la France? Précipitations, large réseau de cours d'eau, réserves naturelles importantes... Les ressources dont dispose la métropole suffisent largement à couvrir ses besoins: environ 30 milliards de mètres cubes sont prélevés chaque année sur les 180 à 200 milliards de mètres cubes d'eau utile transitant sur le territoire. Et si, incontestablement, le réchauffement entraînera de plus en plus de tension, elle a tous les moyens de s'y préparer. «On s'est beaucoup perdu en polémiques et en discussions», regrette Sylvie Brunel, professeure de géographie à la Sorbonne. Jusqu'à s'enkyster dans «une vision malthusienne des choses consistant à prôner... de ne rien faire, comme si toutes les adaptations étaient par essence néfastes, puisqu'elles retarderaient un indispensable "changement de modèle". Cette vision fixiste de la situation est très surprenante, car l'histoire de l'humanité est faite d'adaptations.» Dès l'Antiquité, de vastes ouvrages ont été construits pour sécuriser la res-

source en eau. Ils se sont remarquablement développés au XIX^e, accompagnant l'expansion démographique et l'industrialisation. C'est à cette époque qu'ont émergé les projets de barrage dans le Roussillon, sur la Durançon et le Verdon, celui de transfert de l'eau du Rhône vers la plaine du Languedoc... «Sans les grands investissements de Napoléon III, il n'y aurait pas d'eau dans la Drôme», rappelle le président d'Auvergne Rhône-Alpes Laurent Wauquiez, dont la région jouit encore, des barrages alpins (Serre-Ponçon, Verdon...) au canal de Provence, des bénéfices de réalisations colossales. «Par quelle aberration arrive-t-on à célébrer ces ouvrages du passé tout en refusant absolument toute nouvelle construction, même d'une simple retenue d'eau?» s'interroge Sylvie Brunel.

En réalité, la France retient assez peu l'eau qu'elle reçoit, constatait en septembre dernier un rapport du Sénat: «Seulement 4,7% du flux annuel d'eau est stocké en

France, alors que l'on atteint presque 50% en Espagne.» De la même manière, elle irrigue peu: 6,8% des surfaces agricoles sont irriguées, selon les données (2020) du dernier recensement agricole, contre plus de 20% en Italie et 15% en Espagne. Une situation qui la place, au seuil de bouleversements majeurs, en relative situation de force, les habitudes d'économies étant déjà bien ancrées dans de nombreux secteurs. L'indice d'exploitation de la ressource en eau, qui définit le rapport entre la ressource en eau captée chaque année et la totalité des ressources disponibles à long terme, atteint seulement 6,14% en France, selon les données d'Eurostat, contre... 23,7% en Espagne.

Comment expliquer, dès lors, que la France ait pris un tel retard? Son administration, d'abord. La politique de l'eau s'articule autour d'un écheveau complexe impliquant à la fois les ministères, les directions d'administration, plusieurs établissements publics nationaux, les instituts de recherche, tous les niveaux de collectivités territoriales et différentes formes de groupements de collectivités, cha-

Entre - 20 et - 30%

C'est la diminution du débit des fleuves attendue d'ici à 2050.

«La France dispose de nombreuses marges d'adaptation.» Éric Servat, hydrologue

Sobriété, entretien du réseau

Un mousseur de robinet permet de réduire le débit de 30 à 50 %.

Irrigation goutte à goutte, numérisation, choix des cultures

L'agriculture peut réduire sa consommation de 40 % en optimisant les systèmes d'irrigation.

Désalinisation de l'eau de mer

Un outil à considérer dans les zones littorales arides.

Recharge artificielle des nappes

Favoriser, par des moyens artificiels, l'infiltration des eaux extérieures jusqu'à l'aquifère.

Réutilisation des eaux usées traitées

Pour l'irrigation, les espaces verts. Un outil pertinent dans les villes du littoral, où les eaux usées repartent aujourd'hui à la mer.

Désimperméabilisation

L'eau doit pouvoir s'infiltrer dans les sols pour réalimenter les nappes.

Stockage hivernal

Barrages, lacs de stockage, retenues collinaires, réservoirs. Ils permettent de préserver les nappes phréatiques en été.

Les outils d'adaptation

Préserver la ressource en eau implique de mobiliser un panel d'outils : sobriété, changements de modèles, technologies.

■ ■ ■ de l'eau, et, au niveau local par différents services de l'État. Une organisation à la fois « complexe et incohérente », écrible la Cour des comptes dans son dernier rapport annuel, conduisant à des politiques parfois « contradictoires », chaque ministère – Agriculture, Énergie, Environnement – ayant tendance à défendre ses propres intérêts. « En réalité, le système est tellement complexe qu'il n'est maîtrisé que par un petit nombre de personnes qui s'arrogent tous les pouvoirs », dénonce Laurent Wauquiez, excédé d'être régulièrement entravé dans ses projets d'adaptation. « Un fonctionnaire local un peu idéologue peut bloquer un dossier. Et les agences de l'eau sont toutes-puissantes », soutient-il, encore marqué par le refus du président de l'agence de l'eau Loire-Bretagne de soutenir des projets d'irrigation pourtant officiellement portés par le gouvernement. « Je milite pour une véritable décentralisation s'appuyant amplement sur le couple région-département », plaide de son côté la présidente (PS) de la région Occitanie Carole Delga.

La législation, ensuite. Les projets de nouvelles retenues, notamment, se heurtent à une réglementation complexe issue de la loi

sur l'eau de 2006, laquelle visait à empêcher toute atteinte à la continuité écologique des cours d'eau... Cette loi conduira, au nom de la libre circulation des poissons, à la destruction de nombreuses retenues et moulins (lire p. 56). « L'ensemble des contraintes réglementaires, l'empilement des réglementations (déclaration en mairie, à la Dreal, à la direction départementale des territoires [DDT]) et les délais de réalisation découragent » les porteurs de projet, écrit la Cour des comptes... Aujourd'hui, les services de l'État recensent 164 projets hydrauliques en cours, dont « 44 seront finalisés d'ici à la fin juin 2023, représentant 5 millions de mètres cubes supplémentaires », précisait récemment, au cours d'une audition au Sénat, le préfet Frédéric Veau, délégué interministériel chargé du suivi des conclusions du récent Varenne agri-

« Les délais de réalisation découragent les porteurs de projet. » Rapport de la Cour des comptes 2023

cole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. S'attirant cette remarque abasourdie d'un sénateur : « Mais la DDT fait la chasse pour reboucher les étangs de Sologne qui ne sont pas dans les règles. C'est contradictoire ! »

Consent des tensions, écueils et lourdeurs administratives, le gouvernement promeut activement, pour dépasser les blocages, un outil récent : les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), des instances rassemblant localement toutes les parties (agriculteurs, associations, entreprises, institutions, etc.) afin de faire émerger des projets convenant à tout le monde, dans une démarche de compromis. Si des conflits persistent, la méthode commence à porter ses fruits.

Pragmatisme. « Nous avions l'objectif de conduire 72 PTGE dans les lieux déficitaires ou en tension et nous en avons réalisé 65 », détaille le directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Laurent Roy, particulièrement investi dans l'adaptation de son vaste territoire aux bouleversements qui s'annoncent. « Depuis 2015, nous avons réalisé l'économie de 340 millions de m³ d'eau, dont les deux tiers grâce aux agriculteurs, et lancé 45 projets dits de substitution. Il y a parfois des conflits, mais globalement on y arrive », détaille-t-il. Grâce à une approche pragmatique, explorant à l'échelle fine d'un territoire les adaptations les plus pertinentes, en fonction des contextes locaux. « En agriculture, le passage de l'irrigation gravitaire [par des canaux d'irrigation, NDLR] à d'autres systèmes a permis de réduire de cinq à dix fois les prélèvements dans le milieu. Nous explorons toutes les pistes, de la désimperméabilisation des sols aux techniques non conventionnelles, comme la réutilisation des eaux usées... Chaque projet doit s'inscrire dans un éventail de solutions. »

Systématiquement mise en demeure de « changer de modèle » par les militants écolos, l'agriculture s'adapte aussi, pourtant, à une vitesse record. « En dix ans, nous avons

amélioré notre efficacité de 30 % », souligne Éric Frétilière, président des agriculteurs irrigants de France. Mais il reste d'importantes marges d'amélioration : le goutte-à-goutte et les outils d'aide à la décision, qui permettent d'évaluer en temps réel les besoins en eau des plantes, exigent des investissements importants que le gouvernement devrait accompagner dans le cadre de son plan sur l'eau, dont la présentation est imminente. Et les instituts de recherche travaillent à définir des modèles plus résilients. « En 2050, notre agriculture devra continuer à produire de l'alimentation, animale comme végétale, et sécuriser cette production nécessitera de s'organiser car, sans eau, il n'y a aucune production », explique Thierry Caquet, directeur scientifique environnement d'Inrae. « Nous devons aller vers des cultures et des pratiques plus économes en eau. Il existe par exemple des cépages de vigne plus résistants et les programmes d'amélioration génétique, comme ceux

« La priorité reste de nourrir la France. » Sylvie Brunel, professeure de géographie à la Sorbonne

déjà existants sur le blé, le maïs ou le tournesol, doivent être poursuivis. Les exploitations devront aussi diversifier leur panier de cultures pour compenser les pertes de l'une ou l'autre espèce. Mais réapprendre à gérer la diversité, avec six à sept cultures différentes, exigera aussi plus de savoir-faire et plus d'emplois agricoles... » Et la création de filières. « Un changement de culture ne se décrète pas, rappelle Sylvie Brunel. Jamais le sorgho ne pourra remplacer totalement le maïs, ses rendements sont trop faibles. Et la priorité reste, quand même, de nourrir la France. »

Une priorité que l'exécutif devrait rappeler lorsqu'il présentera son plan sur l'eau, une cinquantaine de mesures destinées à la fois à répondre aux urgences de

4,3 €/m³

C'est le prix moyen de l'eau, soit 2,11 €/m³ pour l'eau potable et 2,19 €/m³ pour l'assainissement. Un litre d'eau potable coûte donc en moyenne 0,43 cts. Source : SISPEA.

l'été et à relever les défis de long terme. En incitant chacun à la sobriété, en levant les barrières pour la réutilisation des eaux usées, en engageant un travail de désimperméabilisation des sols dans les villes ou en soutenant les collectivités pour qu'elles réparent – enfin – les fuites dans leurs réseaux. À plus court terme, de nouvelles ressources pourraient être mobilisées : en photographiant la France par satellite, les services de l'État ont récemment recensé un total de 350 000 points d'eau d'une surface de plus de 1 000 mètres carrés sur le territoire. Anciennes retenues, lacs oubliés, gravières... Un travail est en cours pour identifier leur volume, leur niveau d'envasement et leurs propriétaires. « Ce sont potentiellement plusieurs milliards de mètres cubes dont personne n'avait connaissance et qui pourraient être réhabilités », confie une source au gouvernement. Un héritage du temps où l'eau s'exhibait à Versailles, symbole d'un éden oublié ■

164 projets hydrauliques en cours

44 d'entre eux seront finalisés d'ici à la fin juin 2023.

350 000 points d'eau de plus de 1 000 m²

ont été recensés par l'État sur l'ensemble du territoire.

LES TENTATIONS JUSQU'AU 20 MARS DERNIERS JOURS
DES PRIX TRÈS SÉDUISANTS SUR LA NOUVELLE COLLECTION*

* Sur modèles spécialement signalés

rochebobois PARIS

Liste des magasins Roche Bobois participant à l'opération sur www.roche-bobois.com

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE DIMANCHE 19 MARS (selon autorisation)



Le choix de la violence

Sabotage. Quand les « antibassines » se mettent à dos le monde agricole, alliés compris.

PAR ERWAN SEZNEC (AVEC GÉRALDINE WOESSNER)

Le 28 septembre, à Sainte-Soline, (Deux-Sèvres), des activistes viennent de démolir quelques dizaines de mètres de canalisation. Dans la foulée, Julien Le Guet plastronne. « Leurs bassines, elles sont mortes, elles sont intenable, on pourra les détruire n'importe où ! L'État ne peut pas surveiller 18 kilomètres de tuyaux PVC, ouais ! »

La figure de proue du combat contre l'irrigation avait raison. Les gendarmes ne peuvent veiller en

permanence sur les infrastructures reliant cette réserve de substitution de 720 000 m³, pensée pour stocker l'eau en hiver, lorsque les eaux souterraines dépassent un certain niveau, et permettre à douze agriculteurs d'irriguer leurs cultures en été sans pomper dans la nappe. Julien le Guet (qui n'a pas souhaité nous répondre) n'avait peut-être pas prévu, en revanche, que son neveu Valentin Gendet, lui aussi militant, se ferait casser la figure quelques semaines plus tard, le 18 novembre, en représailles... Alors qu'un autre grand rassemblement contre l'irrigation est organisé par le groupe radical Les Soulèvements de la terre dans le Poitou les 25 et 26 mars, la tension est palpable. « Les agriculteurs en ont assez, ils sont l'arme au pied », s'inquiète Daniel Sauvaitre, président de l'Association nationale pommes poires (ANPP). « J'ai

Radicalité. Le 30 octobre 2022, à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), des activistes de l'association Les Soulèvements de la terre, en guerre contre l'« agrobusiness », s'attaquent aux bassines, ces retenues d'eau permettant aux agriculteurs d'irriguer leurs cultures en été.

15 hectares de vergers écoresponsables, témoigne un des adhérents de l'ANPP. Je fais du bio, du circuit court et je fournis les écoles du secteur », soit exactement ce que les zadistes de Notre-Dame-des-Landes prônaient comme alternative à l'agrobusiness honni. « Ils s'en prennent quand même à moi ! Je n'ose même pas témoigner à visage découvert, par peur des représailles. »

« On va vers des morts, s'inquiète Pierre Venteau, ancien député de la Haute-Vienne et directeur de l'ANPP. Les antibassines ont besoin d'un martyr. Ils savent que, le jour où ils l'auront, l'État arrêtera tout projet de stockage. Je reçois des messages à 3 heures du matin d'arboriculteurs qui ne dorment plus. C'est pas le manque d'eau qui les tient éveillés, leurs réserves sont pleines. Ils ont peur qu'on ne vienne les vider. C'est explosif. »

Domiciliés sur l'ex-ZAD de Notre-Dame-des-Landes, Les Sou-

lèvements de la terre savent prendre un visage doux : celui de leur porte-parole, Léna Lazare, 24 ans, venue du mouvement Youth for Climate. Hélas, elle ne répond pas lorsque *Le Point* l'interroge sur le rapport à la violence de son organisation. La page Facebook des Soulèvements de la terre rend compte avec enthousiasme du saccage anonyme, fin janvier, de la vitrine d'Innovatec, une entreprise de cinquantaine basée dans les Deux-Sèvres. Son tort ? Avoir fourni du matériel de surveillance à des agriculteurs qui voulaient protéger leur retenue d'eau. « Cette action nous semble notable car elle déplace le front de la lutte des bassines à ceux qui les construisent », se réjouissent les membres de Soulèvements de la terre.

Péril. Le 27 mars, à Paris, en clôture des deux journées d'action sur le terrain, l'association organise une conférence intitulée « Comment saboter un pipeline ? » Le programme est à prendre au pied de la lettre. L'invité d'honneur de la soirée est le Suédois Andreas Malm. Apôtre de ce qu'il appelle un « léninisme écologique », cet universitaire appelle à « s'en prendre aux classes dominantes » et à renoncer à la non-violence.

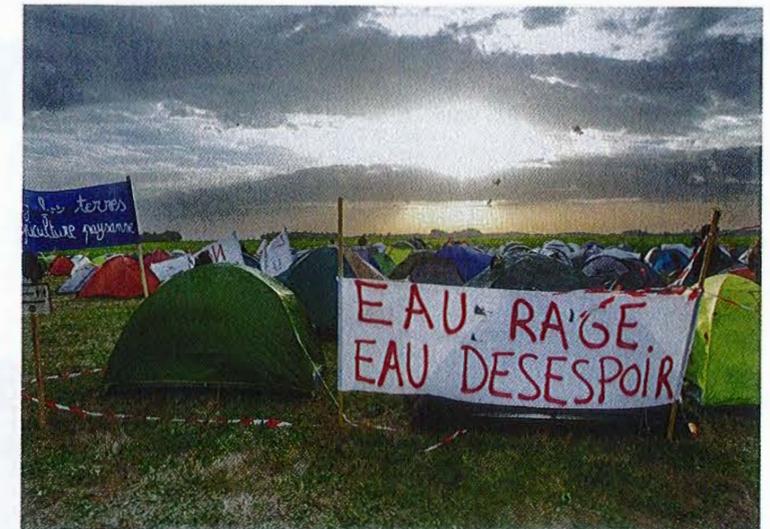
Dans leurs communiqués anonymes, les membres des Soulèvements de la terre répètent en boucle que leurs « actions de désobéissance n'ont jamais pris pour cible l'intégrité physique des personnes ». De sabotage en manifestation, un message sous-jacent est néanmoins distillé : ceux qui s'interposent entre les sauveurs de la planète et les biens qu'ils ont choisis pour cibles le font à leurs risques et périls. Lors des manifestations de Sainte-Soline, fin octobre, 61 gendarmes ont été blessés, dont 22 grièvement. « Des parlementaires poussent à la roue », dénonce Daniel Sauvaitre.



Figure de proue.

Julien Le Guet, le leader du mouvement Bassines non merci, lors d'un rassemblement devant le palais de justice de Niort pendant le procès de cinq manifestants antibassines, le 28 novembre 2022.

« Ça risque de mal finir. »
Nicolas Girod, le porte-parole de la Confédération paysanne



Militants. Le 29 octobre, à Sainte-Soline, lors d'une des nombreuses actions antibassines.

L'ANPP et trois autres organisations professionnelles ont porté plainte en novembre contre le député EELV Julien Bayou, coupable à leurs yeux d'inciter aux attaques contre les exploitations. Le parquet de Poitiers a classé sans suite.

Acteur historique de la désobéissance civile non violente, la Confédération paysanne soutient l'organisation de la manifestation des 25 et 26 mars, mais chez elle aussi, le malaise monte. « Je suis complètement d'accord pour dire que ça risque de mal finir », admet sans ambages son porte-parole, Nicolas Girod. Le 27 février, il a été giflé au Salon de l'agriculture par deux personnes justifiant leur geste par les actions soutenues par la Confédération dans le Marais poitevin contre les retenues d'eau. Il a porté plainte. « Il y a des méthodes d'action, chez Soulèvements de la terre, qui ne sont pas les nôtres, qui ne sont pas les nôtres, avoue-t-il. On est sur un fil, y compris chez nous, en interne. Nous avons choisi d'en faire nos alliés momentanés. C'est catastrophique de dire cela, mais la violence paie. Regardez les Gilets jaunes... »

Le porte-parole de la Confédération tend la perche aux pouvoirs publics. « Il faut des gens pour discuter au lendemain des manifestations. La Confédération l'a fait à Notre-Dame-des-Landes, elle est prête à le faire sur les bassines. Les Soulèvements de la terre ne négocieront pas. »

Sur ce point au moins, Pierre Venteau tombe d'accord avec la Confédération. « Ils ne veulent pas discuter. Ils se désintéressent du fond du dossier. » Anticapitalistes, décroissants, révolutionnaires, les zadistes sont passés sans transition de l'aéroport aux retenues d'eau, perçues comme un levier pour attaquer « le système » – sans considération pour leurs avantages, comme l'engagement des agriculteurs, en contrepartie, à réduire de 70 % les pompages en été.

Au sud de la Vendée voisine, pour préserver la nappe, vingt retenues similaires ont été construites ces quinze dernières années. « Certains agriculteurs n'étaient pas du tout partants parce que cela les faisait basculer dans une gestion collective de l'eau, se souvient le représentant local de la Fédération nature environnement (FNE), Yves Le Quellec, pourtant autrefois réticent. Grâce aux retenues, les prélèvements ont été réduits de moitié dans la nappe en été, et son niveau est aujourd'hui supérieur de un à deux mètres ! Cela s'est accompagné d'un vrai processus de gestion collective : les irriguants ont appris à se discipliner, les surfaces de maïs ont reculé de 13 % et les assolements se diversifient. On voit plus de légumineuses, d'oléagineux... Il y a encore des progrès à faire, mais la mutation est engagée », juge-t-il, conscient de tenir un discours minoritaire au sein de la mouvance écolo. Cela ■■■



Cibles. Le 29 octobre, à Sainte-Soline, 61 gendarmes ont été blessés, dont 21 grièvement.

■■■ L'énerve. « On ne s'improvise pas expert de la gestion de l'eau, et beaucoup de gens s'expriment sans percevoir toute cette complexité. Le juge de paix, ce sont les résultats d'une politique. En Sud Vendée, la nappe va mieux. » Un constat devenu, dans l'hystérie médiatique, totalement inaudible. « Tout le monde se focalise sur l'outil technique, mais c'est l'ensemble du système qu'il faut regarder. On ne s'en sortira pas sans que chacun abandonne ses idées reçues. »

Les antibassines n'en ont pas la moindre intention : ils s'opposent. Aux retenues d'eau, comme à toute activité jugée « non conforme » à leur idéal révolutionnaire. « Comme le moto-cross », soupire Boris Labrousse. Président du club d'Aubusson (Creuse), il organise chaque année à l'automne, depuis 2000, une course d'endurance, l'En'duo. L'édition 2022 a été sabotée. « Le balisage a été enlevé sur plusieurs kilomètres, des pilotes se sont perdus. Certains ont été retrouvés en hypothermie. Nous ne sommes pas passés loin de la catastrophe. » L'enquête est en cours, mais Boris Labrousse se dit convaincu que des écologistes radicaux sont à l'origine de ce sabotage. Il pointe une population de néoruraux en croissance rapide sur le plateau des Millevaches, avec des idées très arrêtées sur l'environnement. « Une centaine de fichés S dans le secteur, qui dit mieux ? » ironise Jouany Chatoux, agriculteur à Gentioux-Pigerolles, commune

où l'En'duo a été saboté. Selon lui, la base arrière des antibassines est ici, à trois heures de route de Sainte-Soline. Un point de vue partagé par Boris Labrousse. « À l'école primaire de Felletin, raconte-t-il, quand on a demandé à une élève quelle était la profession de son père, elle a répondu qu'il était zadiste. »

« Le profil type, explique Jouany Chatoux, est un jeune, en rupture avec un milieu aisé, anticapitaliste radical. Vingt-cinq vaches, pour eux, c'est déjà trop ! Je suis en bio, je fais de la vente directe, du circuit court, et pourtant je suis une cible à abattre. »

Leur grand frère spirituel serait Julien Coupat. Tarnac est à vingt-cinq minutes de route de Gentioux-Pigerolles. « Fils d'un médecin et d'une cadre supérieure de chez Sanofi mais antisystème, opposé à la propriété privée mais propriétaire d'une belle maison sur le plateau », résume Jouany Chatoux. La conférence sur l'art de saboter un pipeline du 27 mars est coorganisée par La Fabrique, éditeur d'Andreas Malm en France, mais aussi de Coupat.

Selon plusieurs sources, le renseignement territorial et la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) surveillent atten-

« Je fais du bio, du circuit court, et pourtant je suis une cible à abattre. » Un agriculteur

tivement ce petit monde, qui inquiète désormais certains élus locaux. « Nous sommes en présence d'un phénomène de colonisation », dénonce Michel Moine, maire d'Aubusson (ex-PS), qui décrit une mouvance à deux visages. Côté face, on trouve des associatifs écologistes, « très professionnels dans le montage de dossiers et la quête de subventions publiques », souligne le maire. Ils s'impliquent volontiers dans la vie politique locale. Pas besoin d'en forcer les portes : sur le plateau de Millevaches, constituer des listes pour les municipales dans les petites communes relève du tour de force, et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Leur vitrine est le Syndicat de la montagne limousine (qui n'a pas souhaité commenter). Côté pile, dénonce l'élu, les mêmes « s'éloignent des principes de la République. Ils ont déjà fait une croix sur le droit de propriété, inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme ». Exaspérés par le soutien que leur accordent certains élus, Michel Moine et sa majorité municipale ont demandé en novembre dernier la dissolution de leur intercommunalité, Creuse Grand Sud.

Irréparable. « Les entrepreneurs forestiers reçoivent des menaces, dénonce Jouany Chatoux. S'ils laissent leurs équipements sur le terrain la nuit, ils s'exposent à des sabotages. On vit l'équivalent de la lutte antibassine en permanence. Si le plateau de Millevaches est un des endroits les plus préservés de France, c'est parce que nos ancêtres n'ont pas fait n'importe quoi. Mais ces gens débarquent et nous font la leçon. Où allons-nous ? »

Peut-être vers l'irréparable. À Notre-Dame-des-Landes, les zadistes se heurtaient aux cols blancs de la Direction générale de l'aviation civile et à la préfecture de Loire-Atlantique, rodée au maintien de l'ordre. Cette fois, c'est une grande partie du monde agricole qu'ils entraînent sur le terrain de la violence. « Les gendarmes en viennent à nous suggérer de nous défendre nous-mêmes ! s'exclame un éleveur. Ce ne sont pas les fusils de chasse qui manquent. Ça va dérapier, tôt ou tard. » ■

UGO AMEZ/SIPA

Réutiliser « l'or bleu » des égouts



Recyclage. La réutilisation des eaux usées pourrait aider l'agriculture.

PAR NATHALIE LAMOUREUX

Rare, éphémère, très prisée des grands chefs pour son goût unique – délicatement sucré et proche de la châtaigne –, la pomme de terre de Noirmoutier fait le prestige de l'île vendéenne depuis son retour remarqué sur les tables, il y a plus de vingt-cinq

ans. Sur ce bout de terre aride contraint d'importer son eau potable, ce joyau de tubercule primeur aurait depuis longtemps disparu sans la Reut (prononcer ré-ute), la réutilisation des eaux usées traitées, lancée dès les années 1980. L'eau qui en est issue est surveillée comme le lait sur le feu et analysée toutes les semaines en période d'irrigation.

Face à la sécheresse, cette pratique prometteuse, en plein essor partout dans le monde, revient au cœur des débats. Et le retard de la France est saisissant : selon le ministère de la Transition écologique,

Effluents. Sur la plaine de la Limagne, 1500 hectares de champs sont irrigués grâce aux 60 kilomètres de conduites souterraines raccordées à la station d'épuration de Clermont-Ferrand.

moins de 1 % des eaux usées françaises sont traitées et réutilisées, contre 14 % en Espagne et 90 % en Israël.

Pourtant, depuis l'initiative de Noirmoutier ou la création des lagunes de Porquerolles, quelques projets remarquables ont vu le jour. Et même une success story, en Limagne, au nord de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), où les grandes cultures sont privées de ressources souterraines. Au lendemain de la sécheresse de 1976, Christian Liabeuf, un jeune cultivateur, et André Berthonnèche, président d'une sucrerie, ■■■



■■■ inspirés par les pratiques de la municipalité de San Francisco, planchent sur un programme similaire. Celui-ci voit le jour en 1996. Stockées dans des bassins, les eaux usées se purifient naturellement grâce à l'action des rayons UV du soleil. Un quart de siècle plus tard, 1 500 hectares sont irrigués grâce aux 60 kilomètres de conduites souterraines raccordées à la station d'épuration de la ville. « Cela fait vingt-cinq ans qu'on travaille en grande nature. On n'a jamais eu le moindre problème de qualité », note Christophe Cautier, président de l'association syndicale autorisée (Asa) Limagne noire, qui regroupe 51 agriculteurs (maïs semence et autres céréales, pommes de terre, oignons...)

Règles contraignantes. Ce projet a vu le jour grâce à une conjonction de facteurs favorables : la présence d'une station d'épuration, d'une sucrerie avec des bassins, d'un gros producteur de semences (Limagrain)... et un besoin en eau criant. « Il faut des contextes particuliers », explique Jacques Béraud, ingénieur agronome à la Société du canal de Provence (SCP). Comme dans les Alpilles (Bouches-du-Rhône), où

Bonnottes. Récolte des fameuses pommes de terre de Noirmoutier, irriguées avec de l'eau issue des stations d'épuration de l'île.

8,4 milliards

de mètres cubes d'eau sont rejetés annuellement par les stations d'épuration en France. Moins de 1 % sont réutilisés, loin derrière Israël (90 %), l'Espagne (14 %) et l'Italie (8 %).

Le règlement européen couvre uniquement l'irrigation agricole. L'arrosage des espaces verts reste soumis à la réglementation française.

les acteurs locaux sont mobilisés autour d'une expérimentation d'irrigation de champs d'oliviers et d'amandiers. « La station d'épuration est à 6 kilomètres. C'est loin, mais, vu les volumes et les besoins, c'est un cas de figure où ça vaut le coup. » Particulièrement en zone littorale, où les « eaux grises » ne reviennent pas réalimenter les rivières mais sont rejetées à la mer ou dans l'océan, ce qui constitue une perte d'eau douce.

Si la Reut est poussée en avant, un certain nombre de difficultés restent à dépasser. À commencer par le cadre restrictif. La législation encadrant cette technique en France est l'une des plus strictes du monde, le principe de précaution ayant longtemps dominé sous la férule du ministère de la Santé. Arrosage des espaces verts, lavage des voitures, chasse d'eau des toilettes... Les règles en vigueur restent très contraignantes. Le gouvernement, dans son futur plan eau, devrait les assouplir, notam-

ment pour l'industrie agroalimentaire : « On est obligés d'utiliser de l'eau potable pour nettoyer un bâtiment, même avant de le désinfecter ! indique une source au gouvernement. Recycler l'eau issue de la fabrication du lait en poudre par séchage permettrait à l'industrie laitière de récupérer 5 millions de mètres cubes d'eau par an. »

Autre écueil : l'acceptabilité sociale, dont on peut penser qu'elle évoluera grâce à des expérimentations rigoureuses, aptes à vaincre les réticences et lever certaines craintes. En 2017, l'Institut national de recherche pour l'agriculture et l'environnement a lancé à Murviel-lès-Montpellier (Hérault) une plate-forme expérimentale consacrée à la réutilisation des eaux usées. Les chercheurs étudient le bon équilibre dans les traitements et la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux. « Nous avons montré que l'eau usée traitée, si elle est chargée en nutriments, peut améliorer les rendements

des salades », explique Nassim Ait Mouheb, coordinateur du projet. Côté sanitaire, après plusieurs cycles d'irrigation avec goutte à goutte, les indicateurs pathogènes E. coli et entérocoques ne sont pas détectés. Mais cela dépend aussi des types de sol et des dispositifs d'irrigation, certains étant plus favorables aux bactéries. »

Enfin et surtout, la Reut agricole doit trouver son modèle économique, car le prix de l'eau reste élevé. L'eau brute prélevée dans les rivières coûte aux agriculteurs de 20 à 30 centimes le mètre cube, alors qu'une eau usée traitée revient à 50 centimes. « S'il est nécessaire d'avoir du financement public à l'investissement, estime Jacques Béraud, il faut que le système soit autoportant pour assurer les coûts d'exploitation et de maintenance. » Certes, la Reut a le vent en poupe, mais les projets seront analysés au cas par cas et assortis de mesures de sobriété plus globales : hors de question, notamment, qu'ils servent à l'extension de cultures trop gourmandes en eau ■

« Améliorer la qualité va coûter plus cher »

Le Point: Le prochain règlement européen, qui couvre uniquement



Rémi Lombard Latune
Ingénieur de recherche à l'Inrae Lyon

l'irrigation agricole, sera-t-il plus contraignant ?

Rémi Lombard Latune: Oui et non. Les niveaux de qualité attendue en sortie de station d'épuration sont plus élevés. La différence principale se situe sur la concentration d'*Escherichia coli* (indicateur bactérien), qui est schématiquement divisée par 100 par rapport à la réglementation française. Améliorer la qualité va coûter plus cher. Mais, à l'exception de la classe d'eau la plus contraignante, les contraintes de qualité sur les virus et les parasites ont disparu.

Comment atteindre des qualités d'eau suffisantes sans traitement coûteux ?
Le texte introduit la possibilité de déroger

à ces niveaux de qualité très poussée si, en contrepartie, des barrières complémentaires au traitement sont mises en place. Cette gestion intégrée des risques mobilise les acteurs de la filière, qui vont mettre en place des mécanismes réduisant le risque de contamination lié aux micro-organismes pathogènes, ce qui réduit la pression sur le traitement. Ce transfert de responsabilité à tous les maillons de la chaîne implique que les acteurs redéfinissent leur filière en identifiant quelle barrière mobiliser.

Quels sont ces mécanismes « barrières » ?

Cela comprend le traitement, le choix des cultures, le mode d'irrigation, le traitement post-récolte. Actuellement, nous développons des modèles intégrant les différentes barrières pour évaluer les risques. Le consommateur final est bien protégé. Ce sont souvent les irrigants qui sont les plus exposés, notamment lorsqu'ils doivent intervenir sur les rampes d'irrigation ■

PROPOS RECUEILLIS PAR N. L.

Quand l'écologie se bat contre les moulins...

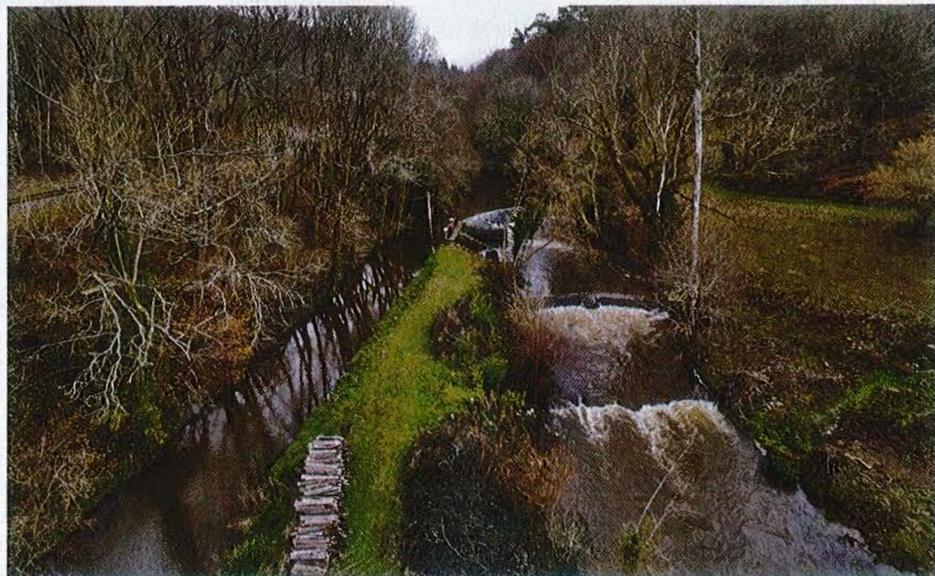
Absurdie.

Le nouveau dogme ? Libérer le cours de l'eau à tout prix.

PAR ÉMILIE TREVERT (AVEC ERWAN SEZNEC)

Raymond Lagadic est l'heureux propriétaire du moulin de la Lorette, à Plogonnec, près de Quimper. Le retraité a grandi dans cette imposante bâtisse construite en 1746, refaite de brique et de broc, où son père, meunier, moula le grain. Lui-même ancien meunier, il ne se voit pas quitter les bords du Steir, affluent du fleuve Odet. L'homme, qui ne se départ jamais de ses bottes, vit au fond de ce vallon en quasi-autarcie. Le Finistère, sillonné par des centaines de rivières, a connu jusqu'à 3 000 moulins hydrauliques en service. Aujourd'hui, celui de Raymond Lagadic alimente en électricité sa maison, située 20 mètres plus haut. « On pourrait alimenter trois ou quatre maisons avec le moulin », soutient-il. L'installation a été bricolée à partir de pièces mécaniques anciennes et d'électronique moderne. « Il faut surveiller le fonctionnement, il y a toujours un risque de surchauffe. »

En amont, à côté d'un petit barrage d'environ 1 mètre, un mur de béton surmonté d'une grille appelée échelle (ou passe) à poissons est censé aider les grands migrateurs à remonter la rivière. « Ça ne sert à rien, lâche le retraité, amusé. Je n'ai jamais vu un saumon emprunter l'échelle ! Ils préfèrent remonter tranquillement le déversoir. » Quand ils sont là... Huit saumons seulement ont été pêchés l'an dernier quand, dans les années 1950, on en comptait entre 200 et 300 dans l'estuaire de l'Odet. La faute aux moulins, seuils et autres barrages ? Depuis



une loi de 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema) – supposée transposer la directive-cadre sur l'eau de 2000 –, ils sont accusés de nuire à l'écosystème aquatique. La présence de ces obstacles (110 000 dont 60 000 chaussées de moulins) sur nos rivières empêcherait l'écoulement naturel de l'eau, donc la libre circulation des poissons et des sédiments, comme le veut la « continuité écologique ». Un principe nécessaire pour les pouvoirs publics et une frange d'écologistes, une absurdité idéologique pour d'autres. « Selon ce dogme imposé par l'État, il faudrait revenir à la nature la plus sauvage possible, estime le président de l'association de citoyens Hydroaquois, Charles-François Champetier, auteur d'un millier d'articles sur le sujet. Sauf que, des obstacles en rivière, il y en a toujours eu ! Des castors font des barrages, des arbres tombent dans l'eau... »

De son côté, le secrétariat d'État

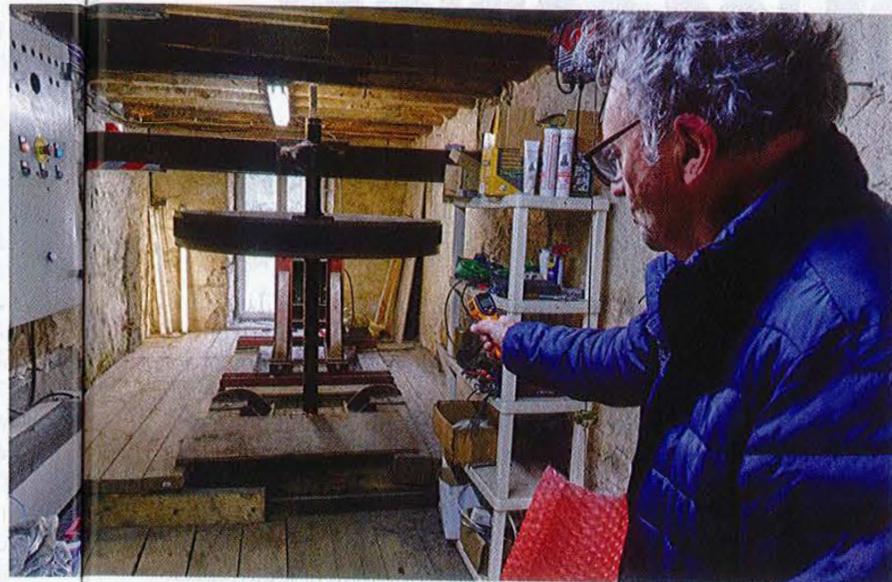
« On a dépensé plus de 1 million d'euros pour avoir des poissons qui crèvent l'été ! » L. Panneau

Écoulement. Déversoir en amont du moulin de la Lorette, à Plogonnec (Finistère), là où remontent quelques rares saumons.

à l'Écologie estime que « les interruptions de continuité causées par des ouvrages en cours d'eau entraînent de nombreux impacts sur le fonctionnement et la biodiversité de ces milieux aquatiques ». Et de citer, en plus d'une modification de la morphologie du cours d'eau et des habitats, « la diminution ou disparition des espèces ». Ces obstacles, qui créent des retenues d'eau, contribuent également, selon le ministère, au « réchauffement et à la modification de la qualité de l'eau et bloquent ou perturbent les déplacements et migrations des espèces aquatiques ». « Barrages et seuils peuvent ainsi conduire à la mortalité des espèces aquatiques migratrices », martèle, sur son site, France Nature Environnement.

En somme, les moulins tuent des poissons ! Ce qui fait dire à notre propriétaire breton, se remémorant les eaux poissonneuses de son enfance : « À l'époque, il y avait plus de moulins qu'aujourd'hui, donc plus d'obstacles, et ils n'ont jamais empêché les poissons migrateurs de remonter, sachant qu'un saumon saute entre 2 et 3 mètres de hauteur ! »

Ces petits ouvrages hydrauliques sont-ils la cause première de la détérioration de la qualité de



l'eau ? Non, s'insurge Charles-François Champetier : « Dire que les seuils de moulins n'auraient aucune influence sur la rivière et son peuplement serait inexact. Mais les grands barrages (type EDF), la pollution et la surpêche ont certainement causé plus de dégâts. »

« Folie idéologique ». Depuis une dizaine d'années, la politique de continuité écologique a conduit à la destruction (largement subventionnée) de 1 400 ouvrages, selon le ministère. « Si l'on prend la totalité des rivières, d'après les données de l'Office français de la biodiversité, 4 300 seuils ont été totalement détruits et 7 800 partiellement détruits », assure Pierre Meyneng, président de la Fédération française des associations de sauvegarde des moulins (Ffam). Un article de la loi climat et résilience a cependant freiné ce mouvement en interdisant la destruction des moulins à eau, en 2021. Pour ses défenseurs, c'est une question de bon sens. « L'hydraulique des rivières en France a sept siècles, et elle est parfaitement adaptée à la saisonnalité de notre climat » estime le président de la Ffam, qui ne décolère pas face à cette « folie idéologique »

qui consiste à « renaturer » les rivières et à considérer que « retenir l'eau est antinaturel ».

Il va plus loin : « C'est une catastrophe écologique ! La politique menée depuis dix ans a fortement aggravé la pénurie d'eau. En cassant ces seuils, on abaisse drastiquement le niveau de l'eau, qui s'écoule plus vite et ne nourrit plus suffisamment les nappes alluviales [nappes souterraines qui accompagnent la rivière, NDLR]. » Résultat, selon des géologues : de plus en plus d'assecs estivaux. Pour preuve, il cite l'exemple de la Vire, un « cas d'école » : « Sept petits ouvrages ont été détruits sur cet affluent de la Manche alors qu'ils produisaient l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 3 000 personnes, une énergie renouvelable et propre. Et les aloses, principaux poissons migrateurs du fleuve, sont passées de 9 000 en 2015 (date de la première destruction) à 1 000 en 2022 ! Il n'y a plus d'eau l'été, donc plus de poissons... » Ironie de l'histoire : à quelques kilomètres des ouvrages rasés, un barrage provisoire a dû être monté en urgence cet été pour rehausser le niveau du fleuve et garantir l'approvisionnement en eau potable. Il n'a été démonté que début mars.

Énergie propre.

Raymond Lagadic, dans la machinerie du moulin de la Lorette, avec son pistolet à infrarouge pour mesurer la température de son installation.

Pourtant, la Vire est citée par le ministère comme un exemple de réussite de cette politique, avec une répartition du saumon qui aurait « progressé vers l'amont et où l'on retrouve deux à trois fois plus de juvéniles et trois fois plus de saumons adultes que dans les années 1980-1990 ». Qui croire ? « On nous ment tout le temps, tout ça pour camoufler une énorme erreur ! » s'emporte Ludovic Panneau, président de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). C'est un suicide écologique ! Pour lui, les aménagements faits par l'État sont responsables de l'assèchement du Thouet. « On a dépensé plus de 1 million d'euros pour avoir des poissons qui crèvent l'été ! » Plus de 500 morts cet été, recense-t-il. Pour connaître la cause de cet excès de mortalité, Ludovic Panneau, qui a une formation en gestion et protection de la nature, a fait réaliser des prélèvements d'oxygène sur cet affluent de la Loire. « Résultat : là où on a cassé des barrages, côté Maine-et-Loire, le milieu est néfaste pour la faune et la flore, c'est l'asphyxie complète ! Le faible niveau d'eau réchauffe l'eau et accélère le développement d'algues invasives ; or trop d'herbiers tuent le poisson. Quelques mètres plus loin, côté Deux-Sèvres, qui a un niveau d'eau normal, on n'avait pas de mortalité malgré la sécheresse. »

12 000

C'est le nombre d'ouvrages qui ont été détruits (totalement ou partiellement) en dix ans, dont 1 000 seuils de moulins

Source : Office français de la biodiversité.

Castors. En Mayenne, où 200 ouvrages ont été supprimés, même constat : on peut traverser à pied le Vicoin l'été ; quant aux carpes, brochets et tanches, ils se font rares. Mais ce qui inquiète surtout Paul-Henry de Vitton, propriétaire du moulin de Thévalles, c'est l'approvisionnement en eau : « Des centaines de millions de mètres cubes d'eau ont été supprimés ! Vous allez pomper où s'il n'y a plus de retenues d'eau ? » Seule solution pour les défenseurs des moulins et certains pêcheurs : remonter les lignes d'eau. Reconstruire des barrages serait un aveu d'échec. À moins de miser sur les... castors pour réaliser cette besogne. Paul-Henry de Vitton a d'ailleurs remarqué leur retour progressif : « Ils refont ce que l'homme détruit. » ■